

N^o: 67.
Mariage.

Friteau
Auguste. Victor. Jean.

Madelin
Angélique. Marie. (20 ans)

24 Juin.

San mil huit cent soixante seize, le vingt-neuf juillet à dix heures du soir, par devant nous Paul Alphonse Jophan, adjoint au maire et greffier de la mairie, les fonctionnaires d'officier de l'état civil de la commune de Landry, chef-lieu de canton (Mayenne), ont comparu publiquement en notre commission communale le sieur Friteau Auguste. Victor laboureur, âgé de trente ans, domicilié dans la commune de St. Ellier, y ou le dia septembre mil huit cent quarante-cinq, mariage fils de feu Auguste. Friteau, décédé au dit St. Ellier le sept février mil huit cent cinquante-six, ainsi qu'il résulte de nos actes de naissance et décès qui n'avaient été représentés et qui démontrent jusqu'à présent avérés au présent sieur de Friteau. Quentin, cultivateur, domicilié dans la commune de St. Ellier, n'a pas présenté et consentant, à une part. — Et le sieur Madelin Angélique. Marie, cultivateuse, âgée de vingt ans, née en cette commune le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-deux, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance que nous avons versé sur le registre de l'état civil de cette commune, mineure fille de Jean-Pierre. Gilles et de Angélique. Marie. Simon laboureurs, domiciliés en cette commune, n'a pas présenté et consentant, d'autre part. Lesquels noms ont reçus de procéder à la célébration de leur mariage. Dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches successifs jusqu'au dimanche dernier et quatre jours suivant, à l'heure de midi, et dans celle de St. Ellier le même jour et heure, ainsi que l'atteste le certificat de publications que nous a été représenté et qui démontre paraphe restera annexé au présent. On connait également que ce mariage ne nous ayant été signifié, faisons droit à leur requérance, après avoir demandé la lecture des pièces ci-dessous mentionnées du chapitre six du code civil relatif au mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons sous la loi que Friteau Auguste. Victor et Madelin Angélique. Marie sont unis en mariage. Les personnes présentes pour assister à la cérémonie, interrogées par nous en exécution de la loi du dia juillet mil huit cent cinquante-nous avons écouté n'aucun point fort de contest de mariage.

Et immédiatement nous avons dressé acte expérimental de Joseph. Bliz, sacristain, âgé de cinquante-deux ans, de Joseph. Masli, rentier, âgé de cinquante-quatre ans, de Romain. Brieau, receveur-buraliste, âgé de trente-trois ans et de Eugène. Desroys, maréchal, âgé de quarante ans, tous quatre domiciliés en cette commune et ont les deux dernières comparants signé avec nous le présent, fors la mère de Madelin qui, de ce qu'il résulte, a déclaré ne savoir apres lecture. Prayez un mot comme mal.

S. Friteau. A. Madelin

Madelin. Angélique. Simon

Bliz. Romain. Brieau

Mariage. D. Desroys. P. Bliz. A. Madelin. S. Friteau.

N^o: 68.
Naissance.

Roulette.
Pierre-François.

29 Juin.

San mil huit cent soixante seize, le vingt-neuf juillet à dix heures du soir, par devant nous Ernest le Dauphin, maire officier de l'état civil de la commune de Landry, chef-lieu de canton (Mayenne), a comparu Roulette Mathurin. Pierre, laboureur, âgé de quarante ans, domicilié à la Chasserie, en cette commune, à quel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né en son domicile ce jour à la minute et une heure, de lui déclarant et

Naissance à 10h 05 de trente-cinq ans, domiciliée avec lui et auquel il a donné les prénoms de Pierre-François. Lors de la déclaration et de la présentation faites en présence de Victor. Laroche, laboureur, âgé de quarante-un ans et de Leonard. Henry, laboureur, âgé de cinquante-deux ans, domicilié à Aubourg, dont le père seul signé avec nous le présent, les témoins de ce regne, déclareront savoir lire la lecture.

Roulette. Mathurin. E. le Dauphin.

N^o: 69.
Naissance.

Pierre. Auguste. Clémence.
1^{er} Juillet.

San mil huit cent soixante-seize, le deux juillet, à une heure du soir, par devant nous Ernest le Dauphin, maire officier de l'état civil de la commune de Landry, chef-lieu de canton (Mayenne), a